





## Programme de la formation

**CONDUITES ADDICTIVES EN MILIEU DE TRAVAIL COMPRENDRE,  
PREVENIR, AGIR**

-  En groupe sur site
-  7 heures sur 1 jour(s)
-  Salarié en poste · De 6 à 8 participants
-  Sur devis

**Description courte**

Dirigeants, Managers, encadrants, responsables de services : Faire face, oui. Tout porter, non.

Vous êtes souvent en première ligne face à des situations sensibles liées à l'alcool, aux médicaments ou autres substances ?

Cette formation vous permet d'agir avec clarté et efficacité, tout en préservant votre équilibre et en restant dans le cadre de vos responsabilités. Un moment pour comprendre, repérer et intervenir avec précision, sans excéder votre rôle. Un espace pour prendre du recul, redéfinir vos responsabilités et vous concentrer sur l'essentiel.

**Profil des participants**

Employeurs, Dirigeants, Managers, Encadrants, Responsables RH, Responsables HSE, Responsables de services, Membre du CSE, Représentants du personnel

**Prérequis**

AUCUN

**Objectifs**

**Intégrer la prévention des conduites addictives dans les pratiques managériales.**

**Aptitudes et compétences visées / attestées**

- S'approprier les bases et fondamentaux de l'addictologie
- Appliquer la législation en vigueur
- Reconnaître une situation à risque : Consommation aigue/consommation chronique
- Intervenir auprès d'un salarié en difficulté et assurer la sécurité des personnes et des biens
- Mener un entretien de ré accueil d'un salarié
- Promouvoir une démarche préventive globale contre les addictions

**Contenu**

Siège social 4 rue Marconi - 57070 METZ

SAS au capital de 100 000 € - SIRET 479 531 360 00036 - 03 87 20 19 29 - contact@cadresenmission.com  
Numéro d'enregistrement de formation : 41 57 02349 57 auprès du Préfet de la Région Grand Est

- **Addiction de quoi parle-t-on ?** : Définitions, mécanismes, substances, effets recherchés. Les bases de l'addictologie.
  
- **Le cadre juridique** : Panorama des obligations légales de l'employeur, des droits des salariés, des agents, du rôle du règlement intérieur.
- **Les relations entre conduites addictives et travail** : Ce que le travail peut aggraver, révéler ou parfois apaiser. Exploration des liens concrets entre organisation du travail et comportements à risque.
- **La conduite à tenir** : Face à une situation chronique ou aigue, que faire, que dire, à qui en parler ? Les étapes à suivre pour agir de manière professionnelle. Réaliser un test de dépistage d'alcool ou de stupéfiant
- **Le rôle de l'encadrement** : Chacun son rôle, chacun sa posture. On précise les responsabilités.
- **Le rôle du collectif** : Instaurer une culture de vigilance partagée, sans suspicion, ni jugement.
- **La santé au travail** : Qui fait quoi ? Comment mobiliser les différents acteurs ?
- **La démarche de prévention** : De la sensibilisation à l'action durable, comment structurer une vraie politique de prévention des conduites addictives ?

## Pédagogie et organisation

Méthodes pédagogiques :

- Animations : Échanges, jeux de rôles, études de cas, animations ludiques de prévention.
- Supports : Présentation Power Point, mises à disposition de documents de prévention.
- Matériels : PC, écran, paper-board

## Positionnement et Modalités d'évaluation des acquis

COMPETENCE / CONNAISSANCES	MODALITÉS D'ÉVALUATION (Propositions)	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>S'approprier les bases et fondamentaux de l'addictologie</li> </ul>	Quiz de connaissances	Connaissance des principaux usages et principales substances.
<ul style="list-style-type: none"> <li>Appliquer la législation en vigueur</li> </ul>	Étude de cas QCM ou vrai/faux sur les textes réglementaires	Connaissance des textes applicables Responsabilités.
<ul style="list-style-type: none"> <li>Reconnaître une situation à risque : Consommation aigüe/consommation chronique</li> </ul>	Mise en situation Débrief collectif ou individuel	Repérage de signaux faibles et de signes de danger.
<ul style="list-style-type: none"> <li>Intervenir auprès d'un salarié en difficulté et assurer la sécurité des personnes et des biens</li> </ul>	Jeu de rôle : Analyse de situation et proposition de plan d'action. Feedback croisé	Capacité à alerter, à intervenir et à protéger dans le cadre légal et éthique.
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mener un entretien de ré-accueil d'un salarié</li> </ul>	Simulation d'entretien, Analyse d'entretien filmé, Réalisation d'une trame d'entretien écrite en groupe	Pertinence du contenu de l'entretien.
<ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir une démarche préventive globale contre les addictions</li> </ul>	Travail en sous-groupes : Construction d'un plan d'action adapté Présentation orale ou support écrit.	Capacité à identifier les leviers internes

- Test de positionnement en amont : Questionnaire de positionnement sur les attentes
- Évaluation des acquis, des connaissances ou des compétences sous forme de quizz, QCM, questionnaires.
- Comparaison début et fin de formation
- Évaluation qualitative de la formation via un questionnaire d'évaluation de la satisfaction de l'apprenant (à chaud)
- Évaluation à froid après formation (1 à 6 mois) : 1/2 journée pour retour d'expérience et évaluation des résultats attendus.

### Mode de validation

- Attestation de fin de formation

## Financements possibles

OPCO

## Modalités et délai d'accès

- 1 journée sur site
- Intra ou Inter entreprise
- Conditions d'accueil :

INTRA entreprises, France entière

INTER entreprises, LE MANS (72 - Sarthe)

- Délai d'inscription : 15 jours avant la session

## Référent handicap

**PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP** : (*mise en place de compensation...*)

**Contact** : Référent handicap 02 51 84 95 55 / 06 28 70 45 28 / [nadiahadjeri@cadresenmission.com](mailto:nadiahadjeri@cadresenmission.com)

## Intervenant

**Carole LE GUILLOU – Formatrice Consultante en Prévention des conduites addictives en entreprise.**

Je mets au service des entreprises mon double regard : celui d'une professionnelle de terrain avec 16 années d'expérience en santé au travail et celui d'une spécialiste formée en addictologie et tabacologie. Ma mission : Aider les organisations à prévenir les conduites addictives, avec une approche réaliste, humaine et ancrée dans la culture métier. J'interviens à la fois sur le plan individuel et organisationnel, en tenant toujours compte des spécificités et des dynamiques propres à chaque entreprise.

Prévenir les addictions au travail, ce n'est ni moraliser ni stigmatiser : C'est agir avec pragmatisme, bon sens et bienveillance.